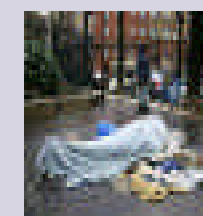
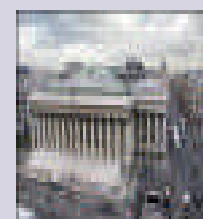
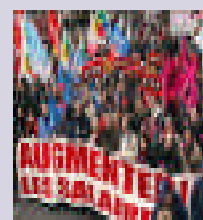
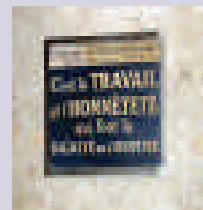


L'Hyper !

N°194/05
22 avril 2005
08 pages



Ce Dessin est
l'oeuvre de
Slim caricatu-
riste algérien
[http://minouche.
he.ifrance.co
m/minouche/](http://minouche.ifrance.com/minouche/)
Superbe !!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CARREFOUR 20 avril 2005

1500 actionnaires, 3 heures de débats

Les conditions financières du départ de Daniel Bernard ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

L'assemblée générale des actionnaires c'est aussi d'autres sujets que nous vous détaillons ici.



<http://www.carrefour.com>

Près de 1500 actionnaires de Carrefour et quelques délégués CFDT ont fait le déplacement pour assister à l'assemblée générale qui s'est tenue au Carrousel du Louvre, à Paris le 20 avril 2005.

Les dirigeants, qui essayaient leur baptême du feu, ont fait des interventions remarquablement courtes, et dans la salle où plusieurs voix se sont élevées sur des thèmes divers.

Pendant près de 3 heures, Luc Vandeveld, le président du groupe et José Luis Duran son administrateur, se sont ingéniés à rassurer des actionnaires inquiets des piètres résultats de l'entreprise en France et encore plus de la baisse du cours de bourse de près de 40% depuis la fusion avec Promodès en 1999.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été approuvées à de très larges majorités, allant de 75 à 99% des votes exprimés.

Un nouveau statut

La société a changé ses statuts pour adopter un nouveau mode de gouvernance.

Carrefour est désormais doté d'un conseil de surveillance et d'un directoire, présidés respectivement par Luc Vandeveld, l'homme de confiance de la famille

Halley, principal actionnaire du groupe (12,5 % des titres et 19,63 % des droits de vote à fin 2004), et par José Luis Duran, l'ancien directeur financier de Daniel Bernard.

"La séparation des pouvoirs est importante, vu la complexité" du groupe Carrefour, a justifié Luc Vandeveld.

"Vous vous présentez devant nous sans véritable stratégie par rapport à celle de Daniel Bernard, a lancé un petit actionnaire. Le changement de gouvernance n'est pas une solution à vos problèmes."

Le conseil de surveillance

La composition du nouveau conseil de surveillance a été approuvée par les actionnaires. Luc Vandeveld a été élu à 88,7%.



Luc Vandeveld le présidera et **Carlos March** en sera Vice Président,

Ont donc été élus pour quatre ans **Luc Vandeveld**, **Robert Halley**, représentant de la famille Halley; **Carlos March Delgado**, actionnaire de référence (3,37 % des actions et 5,47 % des droits de vote) ; **José Luis Leal-Maldonado**, président de l'Association Espagnole des Banques ; **René Brillet**, ancien directeur général Asie de Carrefour ; **René Abate**, senior vice-président du cabinet de conseil Boston Consulting Group ; **Amaury de Seze**, président de PAI Partners et enfin **Anne-Claire Taittinger**, présidente du directoire du groupe Taittinger.

Hervé Defforey, fils d'un des fondateurs et ancien directeur financier du groupe, présent dans la salle s'est élevé contre les nominations au conseil de surveillance de Robert Halley, cousin de Paul-Louis Halley, Carlos March et de René Abate.

Le Directoire

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance s'est réuni et s'est



prononcé sur la composition du Directoire qui comprend, outre son Président, **José Luis Duran**, quatre

membres aux compétences complémentaires : **Jacques Beauchet**, Directeur Général en charge des Ressources Humaines, de la Communication, du Juridique, de la Qualité et du Management du Risque ; **Javier Campo**, Directeur Général de l'activité Maxidiscount Groupe ; **José Maria Folache**, Directeur Général Europe hors France et **Guy Yraeta**, Directeur Général Hypermarchés France.

Egalité Homme - femme

Plusieurs actionnaires (dont le représentant CFDT) ont regretté que Anne-Claire Taittinger soit l'unique femme présente dans les instances dirigeantes de Carrefour, ce à quoi Luc Vandeveldé a promis de faire « tout son possible pour augmenter le quota de femmes »

Croissance à 2 chiffres en 2006-2008

3 à 5% devraient être obtenus grâce aux nouvelles ouvertures - contre 3% en 2004 -, 1 à 3% par augmentation du chiffre d'affaires et 1 à 2% par des «acquisitions tactiques», a expliqué José-Luis Duran devant les actionnaires

Le nouveau président du directoire entend même, «dans l'idéal», atteindre «une croissance à deux chiffres sur la période 2006-2008», autrement dit autour de 10%.

José Luis Duran table notamment sur l'amélioration de la croissance interne : augmentation des ouvertures de magasins de hard discount, développement de l'activité de

franchise, utilisation optimale du portefeuille de formats flexibles.

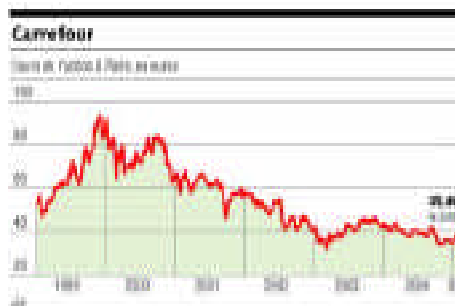
Aucun objectif de résultat n'a été donné, ni de progression sur l'exercice en cours. "2005 est une année de transition" a souligné Luc Vandeveldé.

La nouvelle direction nommée en février vise tout à la fois une amélioration de l'image prix des hypermarchés français, un accroissement des parts de marchés dans l'Hexagone, l'établissement de fondations pour une croissance accélérée à partir de 2006 et l'augmentation de la rentabilité et du retour sur capitaux employés hors de France.

Endettement

La direction du groupe Carrefour a précisé lors de l'Assemblée Générale qui se tenait ce mercredi, que la dette du groupe "n'était pas énorme".

Le gearing est ainsi passé de 138% fin 2002 à 90% fin 2004 a précisé Monsieur José Luis Duran.

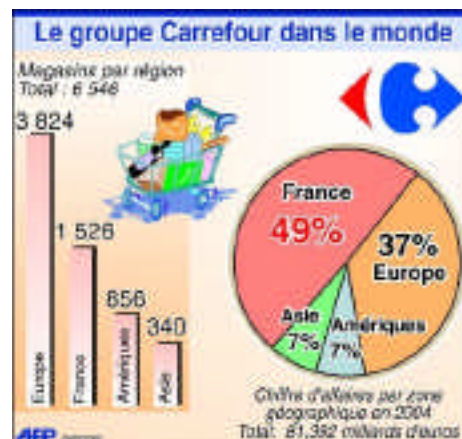


Cours de la bourse

Le président est par ailleurs revenu sur la tenue du cours de bourse de Carrefour en soulignant sa "déception sur le niveau du titre depuis 4 ans"... "ce qui n'est pas la faute de la direction actuelle" !

Ouvertures

Le groupe a confirmé qu'il avait pour projet d'ouvrir cette année



1 million de mètres carrés de nouvelles surfaces à travers le monde, dont 260.000 m2 rien que pour la France.

300.000 m2 ont déjà été créés au cours du premier trimestre.

Carrefour quittera probablement certains des 31 pays où il est présent, dans le cadre de sa stratégie consistant à ne rester que dans les pays où il peut être un leader national.

La direction a de nouveau insisté sur le potentiel de développement en Asie et en Chine en particulier. "Nous avons un avenir brillant dans cette zone" a confirmé M. Luc Vandeveldé.

Au total, le groupe envisage de créer :

- 70 nouveaux hypermarchés – dont 15 en Chine, 7 au Brésil, 6 en Colombie, 7 au Brésil et 3 en Pologne
- 140 supermarchés,
- 620 magasins maxidiscount dont une centaine en Chine
- 275 supérettes. Et le programme d'ouvertures sera accentué sur la période 2006-2008.

En France, le groupe prévoit d'agrandir 22 de ses hypers pour un total de 60.000 m2, et 35.000 m2 de

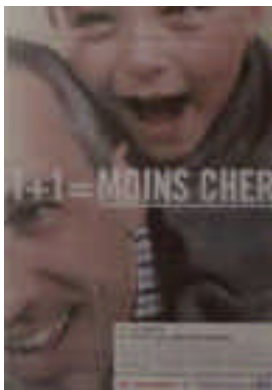
1500 actionnaires, 3 heures de débats

surfaces de vente supplémentaires dans ses enseignes de proximité (Shopi, Marché Plus, 8 à Huit, Proxi)

Carrefour a l'intention de développer son enseigne de 'hard-discount' en France, 'ED'.

José Luis Duran, a rappelé que 'ED' était déjà N°3 sur son créneau en France, avec plus de 600 points de vente en France. Carrefour compte ouvrir 75 magasins nouveaux cette année sur le territoire et "autant de M2 que nous pourrons".

Prix



M. Duran a précisé qu'il ne s'attendait pas à une "guerre des prix" en France après la réforme prévue de la loi Galland sur les relations commerciales.

Abandonner la loi Galland "du jour au lendemain" serait "probablement dangereux", "c'est pourquoi le ministre du commerce Christian Jacob propose une loi où nous pourrions répercuter une partie des marges arrière dans les prix, mais pas la totalité", a-t-il dit.

"Quelque soit la réforme, il y aura une certaine paix au niveau des prix (en France) pendant une certaine période", a-t-il pronostiqué.

M. Duran a réaffirmé que Carrefour poursuivrait son effort sur les prix en France mais d'une manière "plus ciblée".

La carte de fidélité

Concernant le lancement de la carte de fidélité du groupe "elle n'a sans

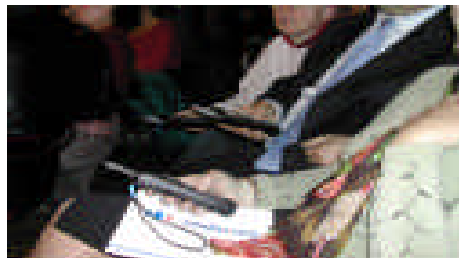
doute pas été parfaite" a reconnu le management... "nous apprenons tous les jours" a encore commenté la direction...

Structure

M. Duran a vivement critiqué les anciennes structures de Carrefour "trop lourdes et peu réactives" et précisé avoir depuis son arrivée en février "supprimé deux niveaux hiérarchiques"

Ce qui peut expliquer les différences de performances récentes en comparaison de son concurrent Leclerc.

Luc Vandeveld, le président de Carrefour a ainsi justifié l'allègement des structures de direction "afin de gagner en rapidité, en particulier sur le plan local" et redonné plus d'autonomie aux magasins pour fixer les prix.



Interventions

Des représentants des salariés (tous CFDT) ont posé plusieurs questions et distribué un tract pour contester la décision de Carrefour d'externaliser certains services informatiques.

A un délégué (CFDT) réclamant la nomination d'un salarié au conseil de surveillance, M. Vandeveld s'y est dit hostile car il ne "croit pas que cela pourrait fonctionner" en France.

Des petits actionnaires sont intervenus sur les opérations Paroma et Hyparlo. Une expertise judiciaire de gestion devrait être déposée.

Départ Daniel Bernard



« Scandaleux ! » « Remboursez ! » « C'est du vol ! »

Les invectives ont fusé quand la direction a répondu à une question sur les conditions de départ de l'ancien

PDG. Voir ci-après.

Coût de l'AG

Une salle au Carrousel du Louvres, des dizaines d'agents de sécurité, des dizaines d'hôtesse chargé d'enregistrer, de guider les actionnaires, un café servi à l'entrée avec petits fours, 4 plaquettes à la disposition des actionnaires l'organisation est impeccable et les moyens sont à la hauteur de la taille du groupe.

Le coût doit être du même niveau.

A l'issue de l'Assemblée Générale la direction a distribué un bon d'achat de 20 euros à tous les actionnaires présents soit environ 30 000 euros .

A remarquer que ce bon d'achat n'est valable que dans les hypermarchés, Champion ne ferait-il pas partie du groupe ?



Il y a le compte rendu de l'assemblée générale mais aussi les enquêtes des journalistes .

Nous avons ainsi appris par la presse les réductions d'effectifs, les redéploiement de moyens envisagés.

Les petites phrases du nouveau DRH Carrefour Jean-Luc Delenne ne doivent pas être oublié.



Revenant sur le modèle du libre-service, le groupe envoie ses salariés dans les rayons.

Carrefour remet des têtes sur ses gondoles

Par Muriel GREMILLET et Frederic PONS

On va pouvoir à nouveau jouer à la marchande dans les hypermarchés Carrefour. Face à un effritement de sa part de marché et de son chiffre d'affaires, et une baisse des prix insuffisante pour doper les achats, le géant de la grande distribution modifie son concept. Selon nos informations, 350 salariés qui travaillent au siège du groupe vont être appelés dans les mois qui viennent à rejoindre les rayons des hypers, avec le titre de chef de secteur.

Des superresponsables de rayons, chargés de vérifier l'approvisionnement des produits frais, la conformité de la présentation du rayon boulangerie-pâtisserie, ou la présence suffisante de vendeurs au rayon électroménager pour répondre à la demande. Un mouvement qui annonce une remise en cause du concept de l'hyper fondé sur le libre-service.

Trop loin. Et pour cause: cette conception héritée des années 60, celle d'un immense hangar désincarné, avec des rayons dans lesquels le client doit se servir tout seul sous une lumière agressive, semble à bout de souffle. *«On est peut-être allé trop loin dans la déshumanisation»*, explique un responsable du groupe. Signe des temps, les boulangers, poissonniers ou même pharmaciens réapparaissent déjà dans les rayons. Suivront : des vendeurs de voyages, d'électroménager ou de plats préparés, compétents et surtout disponibles. Un passage du «marketing

de masse», au «marketing ciblé», a déclaré hier José Luis Duran, nouveau président du directoire, pendant l'assemblée générale des actionnaires. *«C'est toujours mieux d'avoir dix personnes au rayon ECPS (électronique, ciné, photo, son) que six, surtout en période de fête»*, constate le directeur des relations sociales du groupe, Jean-Luc Delenne.

Au passage, cette réaffectation des salariés offre à Carrefour les moyens d'éviter un plan social brutal. Aujourd'hui, le siège du groupe emploie près de 2 000 personnes. C'est l'une des conséquences de la mégafusion entre Carrefour et Promodès en 1999. Trop de salariés, selon la direction, qui préférerait *«avoir plus d'Indiens»*, sur le terrain et *«moins de chefs»* dans les bureaux. Les mutations dans les hypers évitent ainsi des licenciements qui *«affecteraient les gens»*.

Car le climat social se tend dans un groupe habitué à plus de tranquillité. En avril, une journée d'action à l'initiative de la CFDT a touché tous les magasins, et les revendications sur les salaires ne cessent de croître. Une première saluée par les syndicats, qui ont du mal à mobiliser dans la grande distribution.

Et le calme n'est pas revenu. Hier, la centrale de distribution de produits frais et surgelés de Rennes était occupée par 75 salariés, pour appuyer les délégués syndicaux en négociation salariale à Paris...

Lors de l'assemblée générale, hier, Luc Vandeveld, le nouveau président du conseil de surveillance, l'a confirmé : depuis huit semaines, la direction discute avec les partenaires sociaux de ce *«plan de redéploiement des moyens»*. Des accords de méthode devraient être signés avec les syndicats pour encadrer les mouvements et les formations pour les futurs chefs de rayons.

Dimanche. Ces accords feront-ils

accepter les mutations ? Ces 350 postes suffiront-ils à relancer la consommation? Si ce n'est pas le cas, la question de l'ouverture le dimanche des magasins pourrait se reposer. *«Dans une zone commerciale, quand on est les seuls à être fermés, alors que nos concurrents qui vendent de l'électroménager sont ouverts, au mépris de la loi, on s'interroge, explique un responsable de Carrefour. Pour l'instant, pas question d'ouvrir pour ouvrir, si les clients ne sont pas là. Mais si nos concurrents y vont, nous serons obligés de suivre.»*

Les Echos

LE JOURNAL DE L'ÉCONOMIE

Les Echos n° 19397 du 21 avril 2005 • page 30

Les dirigeants de Carrefour adoubs par les actionnaires

La société a changé ses statuts pour adopter un nouveau mode de gouvernance. Le conseil de surveillance et le directoire ont été approuvés hier en assemblée générale, où s'est manifestée une certaine impatience.

L'assemblée générale des actionnaires de Carrefour a approuvé hier le changement de statut du groupe, initié par la nouvelle direction en place depuis le départ de son PDG, Daniel Bernard, il y a près de trois mois. Le numéro deux mondial de la distribution est donc désormais doté d'un conseil de surveillance, présidé par Luc Vandeveld, représentant les intérêts de la famille Halley, premier actionnaire, et d'un directoire, présidé par José-Luis

Duran, l'ancien directeur financier.

Si les votes sur les résolutions n'ont réservé aucune surprise, une certaine tension était néanmoins perceptible avant les opérations dans la grande salle du Carrousel du Louvre, à la tribune, où les dirigeants, qui essuyaient leur baptême du feu, ont fait des interventions remarquablement courtes, et dans la salle où plusieurs voix se sont élevées sur des thèmes divers.

Rebondissant sur le discours des dirigeants confiant dans les perspectives du groupe, Serge Corfa, délégué central CFDT se réclamant de trente-trois ans de Carrefour comme salarié et actionnaire, a lancé : « Si les salariés sont les oubliés de la reprise, ne comptez pas sur nous, et nous le ferons savoir. »

Un cadre de CISE (Ndlr: Jean-François Debeugny DSC CFDT), la filiale informatique présentée comme la première SSII de France, a distribué un tract sous forme de faire-part pour le « deuil de l'informatique Carrefour ».

Sur les opérations Paroma et Hyparlo, Xavier Kemlin a interpellé la direction. Il s'est vu opposé une fin de non-recevoir sur le retrait de la résolution concernant la fusion du holding familial Halley dans Carrefour (qui a recueilli 78,16 % de votes positifs), ce qui laisse à penser qu'une expertise judiciaire de gestion sera bien déposée. Quant à la transaction dans le cadre de l'évolution du concert entre le groupe et son franchisé, José-Luis Duran a affirmé qu'elle avait été traitée sur la base d'un multiple de 50 % à 55 % du chiffre d'affaires d'Hyparlo, soit à un prix inférieur à la fourchette indiquée.

Les actionnaires ont également entendu la voix d'Hervé Defforey, fils d'un des fondateurs et ancien directeur financier du groupe, s'élevant contre les nominations au conseil de surveillance de Robert Halley, cousin de Paul-Louis Halley, Carlos March, banquier espagnol associé de longue date à Carrefour, et de René Abate, du BCG, tous trois nommés avec un peu plus de 80 % des voix.

Plusieurs actionnaires ont regretté que Anne-Claire Taittinger soit l'unique femme présente dans les instances dirigeantes de Carrefour, ce à quoi Luc Vandeveld a promis de faire « tout [son] possible pour augmenter le quota de femmes » à la tête du groupe.

Une question sur le montant des jetons de présence (610.000 euros, dont 150.000 euros pour Luc Vandeveld), pourtant stable par rapport à l'année dernière, a suscité quelques remous mais c'est surtout l'intervention sur les conditions de départ de Daniel Bernard, lequel n'avait eu droit jusqu'ici à aucun mot de la nouvelle direction, qui a provoqué des manifestations d'indignation.

Antoine Boudet



Les comptes de la CFDT

Le même jour que l'annonce du pactole de Daniel Bernard

Le président d'Emmaüs a remis ce matin au ministre de la Santé Philippe Douste-Blazy ses travaux sur une politique pour éradiquer la pauvreté des enfants en France d'ici à 2020 et mieux combiner les revenus du travail et les aides.

L'objectif est "d'avoir zéro enfant pauvre en 2020", contre un million de moins de 18 ans vivant sous le seuil de pauvreté en France, soit près de 8% de l'ensemble des enfants. actuellement,



Daniel Bernard : les 38 millions pour son départ, un minimum.

Le salaire de Monsieur Daniel Bernard est de **3 135 857,98** € en 2004 (*on ne sait pas de combien il était à son départ en 2005*).

M. Bernard a perçu pour son départ de l'entreprise pour 13 ans de bons et loyaux services

- une indemnité de départ équivalant à deux années de salaires: **6 271 715,96 euros**

- une indemnité équivalant à trois années de salaires, en contrepartie de l'engagement de ne pas travailler dans un métier proche pendant 4 ans: **9 407 573,94 euros**

- il touchera à ses 60 ans une retraite (il est né le 18/02/1946) versé par Carrefour de 40% de son salaire jusqu'à son décès. Le groupe a provisionné **29 millions d'euros** dans le cadre d'un accord "retraite chapeau" convenu en 1999. il touchera : **1 254 342 euros chaque année minimum**

- Il détient 1,98 million de stock-options, exerçables au maximum dans sept ans. 644 000 d'entre elles seulement sont au-dessous du cours actuel de Carrefour, représentant une plus-value potentielle de **1 900 00 d'euros**.

Total 46 millions d'euros

En quoi consiste la "retraite chapeau" ?

Carrefour a provisionné 29 millions d'euros pour la "retraite-chapeau" qui serait allouée à Daniel Bernard. Il commencera à la toucher dès ses 60 ans.

Cette "retraite-chapeau", appelée ainsi parce qu'elle vient "au dessus" des autres indemnités de retraite, n'est pas une somme versée d'un bloc mais un complément de retraite dont le versement est étalé pendant toute la durée de la retraite

du bénéficiaire.

Le système de la retraite-chapeau avait été mis sur pied chez Promodès pour compenser le fait que les dirigeants des groupes français étaient moins bien payés que leurs homologues d'autres pays, mais ce n'est plus le cas actuellement.

Le système, qui a profité à une dizaine d'anciens dirigeants, prendra fin avec la retraite chapeau allouée à M. Bernard ainsi qu'à un autre cadre dirigeant. Luc Vandeveld, n'en bénéficiera pas.

Ces fameuses "retraites chapeau" sont en quelque sorte des retraites complémentaires sur mesure.

Les salaires des grands patrons étant trop élevés, leurs retraites sont calculées suivant un mode particulier. Ils touchent une indemnité de licenciement en tant que salariés ainsi qu'une rente calculée sur la base de leurs revenus.

Pour Daniel Bernard cette somme équivalait à 40% de son salaire, comme il en a été décidé dans son contrat, voté en conseil d'administration. Ensuite, l'entreprise, selon un calcul qui prend en compte la durée de vie moyenne d'un français, évalue la durée pendant laquelle cette pension sera versée.

Vue l'incertitude sur le montant final de ce complément de retraite, Carrefour a pourvu ce poste d'une provision de 29 millions d'euros.

Les chiffres annoncés un peu partout ne sont donc pas exacts.

Si l'ex-Pdg de Carrefour ne vit pas jusqu'à 81 ans la société ne dépensera pas les 29 millions annoncés, et inversement, s'il devient centenaire, cette somme dépassera les prévisions initiales.

Vous n'avez donc pas fini de travailler pour payer la retraite de Daniel. C'est ça la solidarité avec les personnes âgées !



**La gazette des délégués
CFDT Carrefour**

L'Hyper !